



Quatrième réunion du Conseil exécutif du PROE  
du 4 au 6 septembre 2024  
Plateformes hybrides  
12 h – 17 h (heure du Samoa)

**Point 9.1 de l'ordre du jour : Aperçu de l'Objectif régional n° 1 : Les peuples océaniques bénéficient d'une meilleure résilience face aux changements climatiques**

**Objet :**

1. Rendre compte à la Réunion des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Objectif régional n° 1 pour la période biennale 2024-2025.

**Contexte :**

2. Au cours de la période biennale 2024-2025, le PROE continuera à aider les Membres à atteindre leurs objectifs de construction d'un Pacifique résilient face aux changements climatiques. Le présent document de travail donne un aperçu des principales activités et initiatives devant être mises en œuvre par le PROE en collaboration avec les Membres au cours de cette période biennale.

**Domaines de travail pour 2024-2025 :**

**Objectif régional 1.1 : Renforcer la capacité des Membres du Pacifique insulaire à diriger, à hiérarchiser et à gérer l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation et la réduction des risques de catastrophe pour atteindre leurs objectifs nationaux en matière d'environnement et de développement et les obligations volontaires et légales qui leur incombent en vertu des accords régionaux et internationaux.**

3. Les Membres ont bénéficié d'une aide pour la révision des mécanismes institutionnels et de gouvernance et des cadres politiques, et ont élaboré des mesures actualisées pour la lutte contre les changements climatiques. Le PROE continuera à fournir cette aide aux Membres en leur mettant à disposition des experts techniques et un appui financier par le biais de projets.
4. Le Secrétariat du PROE a organisé la Table ronde océanique sur les changements climatiques (TROCC) au Taumeasina Island Resort (Samoa), du 8 au 10 mai 2024. La Table ronde s'est attachée à aider les points de contact océaniques pour la lutte contre les changements climatiques à échafauder et à approuver une structure de gouvernance qui définisse son rôle actuel et ses résultats, les rôles et responsabilités de ses parties prenantes, et l'orientation des domaines thématiques convenus, afin d'instituer un mécanisme de prise de décisions axé sur les pays, qui permettra à la TROCC de répondre aux priorités en matière de lutte contre les changements climatiques mises en avant par ses Membres.
5. Le PROE, par l'intermédiaire du Projet de renforcement du rôle moteur du Pacifique dans la mobilisation internationale contre les changements climatiques financé par l'Australie, continue d'appuyer ses Membres par le biais de travaux préparatoires et d'une aide aux négociations lors de la 28<sup>e</sup> CdP à la CCNUCC (COP28) et poursuivra son aide en amont de la COP29. Grâce à ces efforts, les négociateurs du Pacifique disposent des connaissances, des informations et des outils nécessaires pour participer efficacement aux réunions internationales

sur les changements climatiques et en influencer les résultats, dans la lignée des objectifs et priorités régionaux.

6. Le pavillon Moana Blue Pacific déployé lors de la COP28 en 2023, avec le concours de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, a amplifié la voix du Pacifique et a fait connaître au public international le vécu, la vision du monde et les connaissances du Pacifique face aux incidences des changements climatiques. Ces activités se poursuivent tandis que nous nous préparons pour la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan.
7. Le bureau de la délégation du Pacifique à la COP28, qui a reçu l'aide de la Nouvelle-Zélande, a fait bénéficier les négociateurs du Pacifique d'un espace dédié où élaborer des stratégies et coordonner leurs positions pendant la COP28. Ce soutien se poursuit dans la préparation de la COP29.
8. Le PROE continuera d'aider les pays à mettre en œuvre des mécanismes nationaux de planification de l'adaptation, à actualiser leur évaluation des incidences des changements climatiques, de la vulnérabilité et des risques, ainsi qu'à formuler et à mettre en œuvre des plans nationaux d'adaptation. Le PROE aide actuellement les États fédérés de Micronésie, Nauru et les Tuvalu à élaborer des plans nationaux d'adaptation.
9. Le PROE a conçu et testé avec succès une méthode d'analyse d'impact pour les interventions passées en matière d'adaptation aux changements climatiques, qui éclairera les nouvelles initiatives dans ce domaine. Cette méthode a été testée aux États fédérés de Micronésie, aux Fidji, aux îles Cook, aux Palaos et aux Tonga, en faisant la part belle à l'agriculture, à la sécurité hydrique, à la protection des côtes et aux ressources marines. Elle a été mise au point et testée grâce au financement du Projet océanien d'adaptation aux changements climatiques (SUPA) de l'Alliance mondiale contre les changements climatiques (AMCC+) et du groupe des États ACP. La méthode continuera d'être appliquée par le biais de la fonction de recherche du PCCC. Les résultats seront utilisés dans le cadre des nouveaux projets d'adaptation que le PROE mettra au point au nom des Membres.
10. Le Pôle des contributions déterminées au niveau national destinées au PROE a achevé le troisième cycle de mise en œuvre des demandes de contributions de Nauru, du Samoa et des Tuvalu. Grâce à un plus grand nombre de possibilités de financement, le PROE fournira une assistance à davantage de pays Membres en se concentrant sur des activités d'atténuation à petite et moyenne échelle et en testant des technologies innovantes en matière d'énergies renouvelables, pouvant être adaptées et reproduites dans la région.
11. Grâce aux fonds octroyés par la Nouvelle-Zélande, le Tomai Pacifique est prêt à subvenir aux demandes de déploiement rapide d'experts techniques des Membres dans le but de contribuer au renforcement des moyens de lutte contre les changements climatiques et à l'accès au financement climatique.
12. Le projet de Services climatiques et applications connexes (ClimSA) continue d'assister les agences partenaires telles que l'OMM, l'UNDRR et la CPS pour encourager la tenue de manifestations ou réunions annuelles conjointes rassemblant les professionnels de la météorologie et de la réduction des risques de catastrophe. Cette collaboration est essentielle pour gérer efficacement les risques de catastrophe, visant notamment des éléments essentiels tels que l'échange de données en temps réel, les protocoles d'alerte précoce fondés sur des prévisions, et l'intégration des données météorologiques avec les plateformes de gestion des

risques, ce qui permet de rendre plus efficace la gestion des risques de catastrophe et d'améliorer la résilience face aux risques naturels.

13. Le Programme d'appui au climat et aux océans dans le Pacifique (COSPPac) a pris en charge des outils tels que les modèles SCOPIIC et ACCESS-S pour une surveillance mensuelle des sécheresses. Les informations (bulletin de veille pluviométrique pour l'alerte précoce) sont fournies aux Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et à la Société nationale de la Croix-Rouge pour planifier des actions nationales en faveur de l'atténuation et de la réduction des conditions extrêmement sèches et humides dans les collectivités à l'échelle de temps de la variabilité climatique.
14. Le PROE continuera d'appuyer la mise en œuvre du Cadre océanien pour un développement résilient par son adhésion au groupe de travail du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique et les fonctions opérationnelles de ce Partenariat, en tant que membre de son unité de soutien. Des efforts continus seront ainsi mis en œuvre en faveur de la coordination et de l'intégration au niveau régional par les partenaires, les parties prenantes et les praticiens concernés pour se conformer aux politiques nationales d'adaptation, d'atténuation et de réduction des risques associés aux changements climatiques.
15. Le PCCC continue d'offrir des services larges pour sous-tendre les priorités du Pacifique en matière d'adaptation et d'atténuation, surtout par ses prestations de courtage de connaissances, de transposition de la science aux services et à la recherche, de renforcement des capacités et d'innovation.
16. Le PCCC continue de renforcer l'accès aux informations et aux connaissances climatologiques, notamment via des traductions et synthèses, pour éclairer les décisions prises, et a achevé la mise à niveau et le redéploiement du Portail océanien sur les changements climatiques.
17. Le PCCC continue de renforcer la recherche sur les priorités en matière de lutte contre les changements climatiques, ce qui contribue à des résultats pratiques, et a mis en œuvre le programme australien de bourses sur la santé, les changements climatiques et l'équité pour 15 boursiers océaniens. Les prochaines bourses seront attribuées à 20 étudiants en novembre 2024.
18. Le PCCC a organisé avec succès des ateliers océaniens pour les 6<sup>e</sup> rapports d'évaluation du GIEC, en partenariat avec l'Université nationale australienne. En outre, un financement a été obtenu pour la mise au point d'un mécanisme de coordination de la participation du GIEC dans le Pacifique.
19. Le PCCC continue de renforcer la capacité des décideurs politiques, des praticiens, du secteur privé et des collectivités en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques, dans le but de renforcer, communiquer et appliquer les connaissances climatiques par le biais de la formation et de l'apprentissage.

**Objectif régional 1.2 : Réduire au minimum les pressions multiples sur les écosystèmes fragilisés des îles du Pacifique en mettant en place des approches écosystémiques pour l'adaptation aux changements climatiques, en particulier des mesures de lutte contre l'acidification des océans et l'élévation du niveau de la mer, afin de préserver la biodiversité et d'apporter des services écosystémiques étayant les moyens d'existence et favorisant un développement durable.**

20. Par l'intermédiaire du projet intra-ACP « Adaptation aux changements climatiques et développement de la résilience dans le Pacifique » (PACRES) de l'AMCC+, le PROE a appuyé des projets d'adaptation à grande échelle, visant notamment l'application de solutions écosystémiques, grâce à des initiatives renforcées en matière de sécurité hydrique, au reboisement des bassins versants, à la stabilisation des berges et à la réhabilitation des zones ripuaires, ainsi que des plans de gestion améliorés à plusieurs niveaux de l'administration pour encourager l'adoption de solutions d'adaptation écosystémique aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, au Timor oriental et à Vanuatu. En outre, à travers les fonds octroyés par la Principauté de Monaco, le projet PACRES a pu contribuer à l'adaptation aux changements climatiques fondée sur les écosystèmes marins grâce à la réhabilitation du littoral : replantation d'espèces de mangroves et d'arbres fruitiers, création d'une pépinière de corail dans neuf villages du Samoa (Saipipi, Saleaula, Satoalepai, Siutu, Tafatafa, Tuanai, Uafato, Ulutogia et Vaitoomuli). Ce projet a ciblé les principaux écosystèmes marins (herbiers marins, récifs coralliens et mangroves) afin de renforcer les capacités d'adaptation et la résilience des collectivités et du littoral du Samoa face aux changements climatiques.

Par l'intermédiaire de son programme « Écosystèmes insulaires et océaniques », le PROE continue d'appuyer la mise en œuvre de solutions écosystémiques et axées sur la nature pour l'adaptation aux changements climatiques aux niveaux régional, national et local. Dans le cadre d'efforts conjoints mis en œuvre avec la CPS, l'assistance technique fournie au titre de la composante régionale de l'initiative Kiwa élabore une gamme d'outils et d'activités de renforcement des capacités visant les solutions axées sur la nature pour la résilience climatique. Ces outils et activités comprennent notamment un cours en ligne, une micro-qualification, une campagne sur les réseaux sociaux, ainsi que des outils et conseils pour l'évaluation et l'intégration des approches fondées sur les droits humains (dont la problématique femmes-hommes, l'inclusion du handicap et l'inclusion sociale) dans les projets de solutions axées sur la nature. Le programme d'assistance technique du PROE dans le cadre de l'initiative Kiwa s'achèvera à la mi-2025. Une deuxième phase pour la période 2025-2030 sera discutée avec les bailleurs d'ici la fin 2024. La deuxième phase du Projet d'adaptation écosystémique du Pacifique aux changements climatiques (PEBACC+), d'un montant de 5,8 millions d'euros, financé par l'initiative Kiwa et par le FEM-France, est mise en œuvre de 2023 à 2026 aux Fidji, aux Îles Salomon, en Nouvelle-Calédonie, à Vanuatu et à Wallis-et-Futuna. Le PEBACC+ apporte son concours à l'élaboration et à l'intégration d'approches d'adaptation écosystémiques dans les pays partenaires, et met en œuvre des solutions axées sur la nature pour offrir des avantages de résilience concrets aux personnes et à la nature. Dans tous les sites, le projet travaille en étroite collaboration avec les partenaires et les populations aux niveaux national et provincial pour mettre en œuvre des solutions prioritaires axées sur la nature. Aux Fidji, aux Îles Salomon et à Vanuatu, la reforestation a commencé sur 12 sites (10 aux Fidji, 1 aux Îles Salomon et 1 à Vanuatu) couvrant à ce jour 19 ha. Des activités d'aide à la réhabilitation des mangroves ont également démarré aux Fidji et en Nouvelle-Calédonie. Les études sur la cartographie et l'analyse de la résilience écosystémique et socioéconomique ont également commencé pour Malaita, aux Îles Salomon, tandis qu'en Nouvelle-Calédonie, l'étude débutera sitôt que la situation politique se sera stabilisée. En outre, le PROE a commencé à mettre en œuvre le Projet de mise en valeur des solutions axées sur la nature (PPIN), financé par le Ministère néo-zélandais des affaires étrangères, en partenariat avec l'UICN-ORO, la CPS et le GGGI, sa propre participation visant le renforcement de l'intégration des solutions axées sur la nature dans les cadres et plans nationaux des trois pays partenaires que sont les Fidji, les Tonga et Vanuatu.

**Objectif régional 1.3 : Renforcer les capacités des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) en ce qui concerne les prévisions météorologiques, les systèmes d'alerte précoce, les prévisions à long terme et l'amélioration des services climatologiques afin de faciliter la prise de décisions et la coordination des Membres par le biais du Conseil météorologique du Pacifique (CMP).**

21. La septième réunion du Conseil météorologique du Pacifique (CMP-7) s'est tenue en août 2023, à l'invitation des autorités fidjiennes. Le CMP-7 a réuni 21 chefs des services

météorologiques membres du PROE, ainsi que leurs homologues des services de gestion des catastrophes et de l'hydrologie. Au total, la CMP-7 a réuni plus de 200 participants. Le PROE a mis en œuvre la recommandation relative à la préparation climatique du Pacifique (PCP) afin de finaliser le plan de gouvernance et de mise en œuvre. Des panels d'experts du CMP se réunissent pour discuter de leur plan de travail et de leurs actions. Des progrès sont également réalisés en ce qui concerne le logo des CCR et la création de leur site internet dans le cadre du projet CLIMSA. La CMP-7 s'est tenue en même temps que la 3<sup>e</sup> Conférence ministérielle du Pacifique sur la météorologie (CMPM-3), qui a abouti à la Déclaration ministérielle de Namaka et à la première réunion de mobilisation des bailleurs, à laquelle ont participé plus de 30 partenaires de développement, des organisations des Nations Unies, du CORP, des partenaires techniques et le secteur privé.

Avec l'aide des membres du CMP, des partenaires de développement (Australie, Nouvelle-Zélande, JICA, Royaume-Uni) et des agences techniques, le PROE a réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de la préparation climatique du Pacifique.

- Le CMP a apporté les dernières touches au plan de gouvernance et de mise en œuvre du Programme de préparation climatique du Pacifique (PCP) qui a été présenté à la 52<sup>e</sup> Conférence des dirigeants et dirigeantes du Forum.
  - Le recrutement a progressé au sein de l'unité de gestion de projets. Le rôle de responsable a été pourvu, et cinq autres postes le seront en 2024.
  - Le Programme de préparation climatique du Pacifique a été considéré comme une priorité pour le Partenariat pour la prospérité du Pacifique lors de la 52<sup>e</sup> Conférence des dirigeants et dirigeantes du Forum.
  - La Nouvelle-Zélande a engagé 20 millions NZD en faveur de ce programme, et l'appuie dans la mise en œuvre de certaines de ses activités. L'une d'elles consiste à appuyer l'installation par le programme du radar météorologique aux Tonga.
  - La JICA s'est engagée à apporter son aide bilatérale aux Fidji pour construire le centre régional d'étalonnage des instruments et le centre régional de formation. Ces deux centres devraient ouvrir en 2027.
  - Trois spécialistes du Samoa sont actuellement formés au Bureau de météorologie pour devenir des prévisionnistes météo opérationnels et professionnels.
  - L'Office Météorologique du Royaume Uni a fourni 300 000 GBP en guise de contribution à la mise en œuvre des activités du programme dans sa phase de démarrage.
  - Une session conjointe a été organisée entre le Programme de préparation climatique du Pacifique et l'initiative Alertes précoces pour tous (EW4ALL), à laquelle ont participé des services météorologiques et hydrologiques nationaux, des bureaux nationaux de gestion des catastrophes et des ONG (Sociétés de la Croix-Rouge) afin de mieux coordonner les activités dans la région.
22. Par le biais du Programme océanien d'appui au climat et à l'océan (COSPPac), le PROE a consigné des savoirs traditionnels aux Îles Salomon, à Nioué, au Samoa, aux Tonga, à Vanuatu et aux Tonga. Le projet CREWS a également poursuivi son expansion aux Îles Marshall et aux Palaos, ainsi que sa connexion aux systèmes locaux d'alerte précoce.
23. Le Projet FP035 de services d'information sur le climat pour la planification du développement résilient à Vanuatu (VanKIRAP) du Fonds vert pour le climat (FVC) a élaboré un livret d'indicateurs nationaux des savoirs traditionnels à Vanuatu. Ce livret présente des savoirs autochtones en matière de prévisions météorologiques et climatiques à Vanuatu. Ces savoirs ont été consignés et sont partagés afin qu'ils puissent être appliqués de façon utile dans le

cadre de la réduction des risques de catastrophe, en particulier dans les régions reculées et difficiles d'accès de Vanuatu, ainsi qu'en tant que ressource culturelle nationale.

24. Grâce au financement du Fonds vert pour le climat (FVC), le Projet FP035 de services d'information sur le climat pour la planification du développement résilient à Vanuatu (VanKIRAP) apporte son aide au déploiement d'un système de radars météorologiques visant à renforcer les systèmes de prévision météorologique et d'alerte précoce. Le contrat de 3 190 000 USD a été attribué à Vaisala Pty Ltd qui fournira, installera et mettra en service le système de radars météorologiques d'ici juillet 2025. Un cadre et une méthode d'évaluation rapide des risques climatiques pour le secteur du tourisme de Vanuatu ont été rédigés et testés sur l'industrie de la plongée. Ce cadre et cette méthode répondent à un besoin relevé dans la Stratégie 2021-2025 pour un tourisme durable à Vanuatu, en offrant une boîte à outils d'évaluation des risques climatiques.
25. Le Forum sur les perspectives climatiques du Pacifique insulaire a été organisé et continuera à bénéficier de l'appui du Projet de services climatiques et d'applications connexes (ClimSA) financé par l'UE en 2024 et en 2025. Cette initiative vise à améliorer les prévisions climatiques, à faciliter une prise de décisions éclairée, à renforcer les capacités, à favoriser la participation des populations locales, à améliorer la coopération régionale et à contribuer au développement durable dans la région du Pacifique.
26. Le Projet de services climatiques et d'applications connexes (ClimSA) financé par l'UE continuera à appuyer la désignation de Centres climatiques régionaux (CCR) pour faciliter la transition du statut de démonstration à un statut opérationnel. Les CCR amélioreront la fourniture de services climatiques dans toute la région. Une fois opérationnel, chaque CCR fournira des données et des prévisions climatiques centralisées et de qualité, ce qui permettra aux SMHN d'améliorer leurs systèmes de prévision climatique et d'alerte précoce. Les CCR faciliteront le renforcement des capacités grâce à des formations et à une assistance technique, afin que le personnel météorologique dispose des connaissances et des outils les plus récents. En favorisant la coopération régionale et le partage de données, les CCR renforceront la capacité collective des nations océaniques à faire face aux enjeux climatiques, ce qui contribuera au développement durable et à la résilience climatique dans la région.
27. Le Projet de services climatiques et d'applications connexes (ClimSA) financé par l'UE vise à améliorer considérablement les services climatiques à Kiribati, à Nauru, au Samoa et aux Tonga en investissant dans leur réseau d'observation et leurs infrastructures techniques et informatiques. Cet investissement portera avant tout sur la mise à niveau des équipements d'observation météorologique, des outils de communication ainsi que du matériel et des logiciels nécessaires à une collecte efficace et à la bonne diffusion des données. L'initiative comprendra également la mise à niveau des sites et des bureaux d'observation, en veillant à ce qu'ils soient équipés d'outils et de kits d'étalonnage appropriés, conformément aux recommandations.
28. La troisième phase du Programme de soutien au climat et aux océans du Pacifique (COSPPac-3) a démarré en juin 2023. Par le biais du projet COSPPac, le PROE continue de fournir des bulletins climatiques mensuels à ses Membres, tels que le bulletin de veille pluviométrique pour une action précoce (EAR Watch), de prodiguer des conseils et une aide en matière de savoirs traditionnels, et d'organiser le Forum mensuel sur les perspectives océaniques et climatiques (OCOF). En mai 2024, les membres du COSPPac ont célébré la tenue de la 175<sup>e</sup> réunion de l'OCOF.

**Objectif régional 1.4 : Aider les Membres insulaires océaniques à obtenir et à gérer les financements liés aux changements climatiques et étayer leurs mécanismes d'accréditation nationaux.**

29. Le PROE continuera à assister les pays dans le renforcement de leur accès au financement climatique et à l'exécution technique en matière de préparation pour leurs autorités nationales désignées (notamment en ce qui concerne les projets d'accréditation). En tant que partenaire de mise en œuvre, le PROE met actuellement en œuvre des projets de préparation du FVC à Nauru, à Nioué et en République des Îles Marshall, ainsi qu'un projet régional de préparation dans le cadre du FVC.
30. Le PROE met également en œuvre trois projets s'inscrivant dans le cadre de Plans nationaux d'adaptation (États fédérés de Micronésie, Nauru, Tuvalu), la proposition de Nioué devant être mise en ligne avant la fin de l'année.
31. Le PROE continuera d'aider les Membres à accéder au financement climatique pour mettre en œuvre les priorités nationales (atténuation, adaptation, pertes et dommages) énoncées dans les PNA/PNCA, les CDN et les stratégies nationales de développement. Le PROE élabore actuellement neuf projets associés à la lutte contre les changements climatiques, pour accéder à un financement climatique plus important auprès du FVC, du FA et des sources bilatérales.

**Objectif régional 1.5 : Aider les Membres du Pacifique insulaire à élaborer des politiques permettant de répondre aux enjeux associées aux pertes et aux dommages, aux changements climatiques et à la mobilité des populations induite par les catastrophes.**

32. Le PROE continuera à aider les petits États insulaires en développement du Pacifique à renforcer leurs capacités à faire face aux pertes et aux dommages. Le PROE est parvenu à obtenir des fonds de l'Allemagne et de la Nouvelle-Zélande pour aider les Membres à organiser des dialogues nationaux dans le but de définir les pertes et dommages et d'initier la création d'une base de preuves empiriques des pertes et dommages, mettre au point une méthode de mesure des pertes et dommages non économiques, réaliser des études de cas sur les limites de l'adaptation et les pertes et dommages subis, intégrer les pertes et dommages dans les politiques nationales et sectorielles et renforcer les capacités des points de contact nationaux en la matière. Ces projets permettront également au PROE d'aider les pays à mettre en œuvre des projets pilotes pour tester les mesures nationales pour faire face aux pertes et dommages, et à élaborer des notes conceptuelles pour accéder à des fonds dans le but de mettre en œuvre leurs priorités nationales en matière de pertes et dommages.
33. Le PROE continuera à soutenir les petits États insulaires en développement du Pacifique dans leur participation aux discussions ayant cours à l'échelle internationale sur les pertes et les dommages dans le cadre de la CCNUCC, du Conseil du Fonds pour les pertes et dommages, du Comité consultatif du Réseau de Santiago et du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie.

**Difficultés et potentialités :**

34. L'accès aux fonds pour lutter contre les changements climatiques reste difficile pour le Pacifique. Le PROE n'a pas les capacités requises pour élaborer autant de projets que ses Membres en ont besoin, mais il continuera à renforcer ses capacités internes et à prodiguer

l'aide nécessaire aux pays insulaires du Pacifique pour élaborer des propositions visant à accéder aux fonds nécessaires à la satisfaction de leurs priorités nationales en matière de lutte contre les changements climatiques.

35. De nombreux bailleurs et partenaires de développement mettent en œuvre des initiatives climatiques fondées sur des projets dans la région, ce qui nuit à la capacité des pays et des collectivités locales à gérer et à diriger la mise en œuvre des projets.
36. Le PROE envisagera les possibilités d'adopter une approche programmatique pour atténuer les limites de la gestion des projets, renforcer les capacités d'absorption régionale et nationale, et faciliter la croissance du marché local d'experts. Il manque toujours un collaborateur ressource chargé du financement climatique, qui serait intégré au Programme de lutte contre les changements climatiques pour élaborer des concepts de projets et travailler avec l'UCP, ainsi qu'accompagner la priorité de financement climatique des petits États insulaires en développement du Pacifique dans la CCNUCC.

**Recommandation :**

37. Le Conseil exécutif est invité lors de sa réunion à :
  - 1) **prendre acte** des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités contribuant à l'Objectif régional 1 pour la période biennale 2024-2025, et les **approuver**.

---